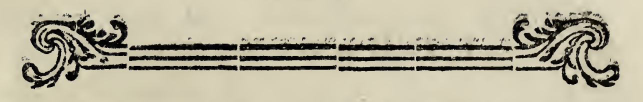
LE GENTILHOMME
CONVERTI,
OU DIALOGUE
ENTRE UN NOBLE ET UN ROTURIER.





LE GENTILHOMME CONVERTI, OU DIALOGUE ENTRE UN NOBLE ET UN ROTURIER.

LE NOBLE.

J'APPRENDS, Monſieur le Roturier, que vous tenez ſur la nobleſſe des propos qui annoncent que vous n'avez pas pour cet ordre toute la conſidération & le reſpect qui lui ſont dus.

LE ROTURIER.

Et vous, Monſieur le Noble, j'ai ouï dire que vous n'aviez pas pour la roture les égards qu'elle mérite.

LE NOBLE.

Des égards ! plaiſantez-vous ? il appartient bien à la roture d'en prétendre !

LE ROTURIER.

Votre réflexion eſt juſte : ſi, comme vous le prétendez, la nobleſſe doit être conſidérée, honorée & reſpectée, ce n'eſt pas de ſon ordre qu'elle peut attendre cet hommage ; il faut donc néceſſairement une claſſe d'hommes qui lui ſoit inférieure, qu'elle puiſſe mépriſer, & dont elle obtienne en retour du reſpect & de la conſidération.

LE NOBLE.

Mais vous m'étonnez, vous raiſonnez préciſément comme ſi vo us étiez noble !

LE ROTURIER.

Vous me faites trop d'honneur ; ſi vous trouvez mon raiſonnement analogue à celui des nobles, vous allez juger ma façon de penſer bien roturiere.

Daprès le principe ſur lequel vous me complimentez, l'ordre de la nobleſſe n'exiſte qu'au préjudice de celui de la roture ; il établit parmi les hommes en ſociété, une inégalité qui ne peut être fondée ſur aucuns principes d'équité ; car la nature qui a bien voulu diſtinguer l'homme de la brute par des caracteres très-ſenſibles, ne lui en a cependant donné aucun par lequel il puiſſe ſe prétendre différent

de ſon ſemblable : celui donc qui veut ſe faire croire d'une naiſſance plus illuſtre que l'autre, ne peut fonder ſa prétention que ſur une fauſſe opinion, inſultante à toute l'humanité, qui a droit de ne reconnoître ſur la terre aucun être ſupérieur à elle.

LE NOBLE.

Monſieur le partiſan de l'égalité, voudriez-vous bien nous expliquer comment, d'après vos principes ſur la nature des hommes, laquelle, ſelon vous, n'admet aucune inégalité entre eux, nous les voyons cependant naître avec des facultés ſi différentes ? comment l'un apporte un génie tranſcendant qui le rend capable des plus grandes choſes, tandis que l'autre eſt à peine pourvu du ſens commun ? Daignez comparer un quiſtre de college, un Fréron avec un Voltaire & un Rouſſeau, & vous nous direz enſuite où ſe trouve cette égalité que la nature a, ſelon vous, établie parmi les hommes.

LE ROTURIER.

J'aime beaucoup, Monſieur le Noble, à vous entendre ainſi raiſonner ; vous m'annoncez des connoiſſances qui me font croire que vous ſerez en état d'apprécier celles que j'ai acquiſes ſur l'objet qui fait le ſujet de notre converſation.

D'abord je conviens avec vous que les hommes quoique tous égaux par leur nature, different prodigieuſement entre eux par leurs facultés

tant corporelles qu'intellectuelles ; que cette différence est même infiniment plus grande parmi les hommes que parmi les animaux pris dans la même espece ; car quoique nous observions dans l'instinct de ces derniers des degrés très-variés, ainsi que dans la forme, la force & l'agilité de leur corps ; il faut cependant convenir que chez les hommes cette différence est encore beaucoup plus sensible. Mais dites-moi, je vous prie, quel argument cette observation peut vous fournir en faveur de la noblesse ?

LE NOBLE.

Celui de vous prouver que l'inégalité contre laquelle vous osez vous récrier, est autorisée par la nature.

LE ROTURIER.

Je respecte trop cette sage mere de tous les êtres, pour oser la critiquer dans aucune de ses opérations ; & quand j'improuve l'inégalité que la noblesse introduit parmi les hommes, c'est parce qu'elle n'est point l'ouvrage de la nature : j'estime & je considere infiniment l'homme de génie qui éclaire son siecle, l'homme courageux qui défend sa patrie, l'homme vertueux qui l'édifie ; je reconnois sans peine la supériorité que la nature leur a donnée sur moi ; mais dans celle que prétend s'arroger la noblesse, je n'y vois qu'une folle vanité, une in-

juſte prétention à l'eſtime & à la conſidération que l'on ne doit qu'au mérite ; je ne vois dans la nobleſſe qu'une vaine chimere enfantée par l'orgueil, qui cherche à dérober l'encens qui ne doit brûler que pour la vertu : les ſots en ſont les dupes, comme les enfants le ſont des fantômes dont on leur fait peur.

Le Noble.

Tout beau, Monſieur le Roturier ; avant de traiter ſi durement la nobleſſe, il faudroit avoir du moins prouvé que cette inégalité que la nobleſſe établit parmi les hommes, eſt contraire au bien de la ſociété ; car ſi on venoit à vous démontrer que la nobleſſe eſt utile dans un état monarchique comme le nôtre, & que ſans elle, il ne peut point exiſter de monarchie, voudriez-vous, pour le plaiſir de la détruire, renverſer notre gouvernement ? D'ailleurs puiſque vous convenez que la nature elle-même a mis de l'inégalité parmi les hommes, c'eſt ſans doute dans des vues très-ſages qu'elle a introduit cette inégalité : pourquoi donc n'aurions-nous pas le droit d'imiter cette ſage légiſlatrice de l'univers, lorſqu'il s'agit de donner à un gouvernement tous les reſſorts néceſſaires à ſa bonne organiſation ?

Le Roturier.

Vous prétendez que je condamne prématurément la nobleſſe, & que je lui inſulte avant

d'avoir prouvé qu'elle eſt nuiſible à la ſociété. Cependant ſi vous avez bien entendu les deux propoſitions que renferme ma précédente réponſe, j'ai lieu de m'étonner du reproche que vous me faites : dans la premiere, j'établis que l'inégalité introduite par la nobleſſe parmi les hommes, n'eſt point l'ouvrage de la nature ; que je ſuis par conſéquent autoriſé à la rejeter, tandis que je ne puis me refuſer à reconnoître celle que la ſupériorité du génie, du talent & de la vertu établit entre moi & mon ſemblable, parce que cette ſupériorité qu'il a reçu de la nature lui appartient réellement, & n'a, à mon égard, rien de chimérique : je dis enſuite que les prétentions de la nobleſſe ſont injuſtes, parce qu'elle veut s'arroger des droits à l'eſtime & à la conſidération, qui ne ſont dus qu'au mérite ; d'où je conclus que la nobleſſe ne peut ſervir dans la ſociété qu'à en troubler l'harmonie par les germes de diviſion, de haine & de jalouſie qu'elle ne ceſſe d'y répandre. Vous prétendez la nobleſſe utile dans un gouvernement monarchique, & vous penſez que ſans elle, la monarchie ne peut exiſter ; ſi votre propoſition étoit vraie, je ſuis trop partiſan du gouvernement monarchique, pour ne pas pardonner à la nobleſſe toute l'injure qu'elle fait à l'humanité, & tous les maux qu'elle cauſe dans la ſociété, en faveur de ſon utilité indiſpenſable dans un gouvernement que je chéris, & que je regarde comme le meilleur qui puiſſe exiſter parmi les hommes : mais ſi à mon tour je vous

démontre que la nobleſſe, loin de contribuer au ſoutien de la monarchie, ne fait au contraire qu'en altérer l'organiſation, & que ce gouvernement, le plus ſage de tous, n'a encore jamais joui de tous les avantages dont il eſt ſuſceptible, parce que la nobleſſe en a toujours contrarié les vrais principes; ne ſerez-vous pas alors forcé juſques dans vos derniers retranchements ?

LE NOBLE.

Cette démonſtration ſeroit pour moi auſſi extraordinaire que nouvelle, & j'avoue qu'elle dérangeroit furieuſement les idées que nous autres nobles avons tous de bonne foi conçues ſur notre état.

LE ROTURIER.

Je veux bien croire que vos préjugés ſur la nobleſſe ſe ſont tranſmis parmi vous de bonne foi; l'illuſion dans laquelle ils vous entretiennent vous eſt trop avantageuſe pour chercher à en ſortir; mais vous ne pouvez trouver mauvais que ceux à qui ces préjugés ſont nuiſibles, faſſent tous leurs efforts pour les repouſſer.

Après vous avoir donc prouvé que la nobleſſe n'eſt en effet fondée que ſur des titres chimériques, accrédités par les préjugés de l'ignorance, il me reſte à vous démontrer que la nobleſſe eſt le fléau de tous les gouvernements

possibles, & plus particuliérement celui du gouvernement monarchique.

LE NOBLE.

C'est où je vous attends, & je crains bien qu'avec toute votre logique, vous ne souteniez mal la these que vous entreprenez; nous avons de si fortes raisons à opposer contre elle, l'histoire des nations nous fournit sur ce sujet tant d'exemples!

LE ROTURIER.

Qui tous concourront à la prouver, cette these; mais avant de les faire venir à son appui, l'ordre exige que je commence par établir mes principes, & je veux bien me soumettre à n'en pas employer un, qu'aprés que vous l'aurez reconnu vrai & incontestable, pourvu néanmoins que vous vouliez bien laisser diriger votre jugement par la raison & la bonne foi.

LE NOBLE.

D'accord.

LE ROTURIER.

Le contrat social n'a-t-il pas pour unique but le bonheur commun des hommes en société, sans égard pour celui particulier des individus

qui la composent, lequel doit être nécessairement subordonné au bonheur général, sans quoi il en résulteroit que le tout seroit sacrifié à la partie, ce qui est évidemment absurde? Si dans la société il est des individus plus libres, moins soumis à ses loix, exempts d'une partie de ses charges, & cependant jouissant de plus d'avantages que les autres; ces individus peuvent-ils être autrement regardés que comme des êtres nuisibles & à charge? N'est-il pas vrai que plus ils seront multipliés dans la société, plus elle en souffrira de dommage, & par conséquent plus elle aura d'intérêt à les rejeter? Or ces individus sont ceux qui composent la noblesse; doit-on les regarder comme les soutiens de cette société à laquelle nous venons de prouver qu'elle est à charge?

LE NOBLE.

Non sans doute, si vous considérez la noblesse sous ce point de vue; mais ne pourroit-on pas l'envisager sous un jour plus avantageux que celui sous lequel vous nous la présentez? & d'abord en examinant l'origine de la noblesse, nous trouverons qu'elle a été la récompense d'un grand mérite, de grandes vertus, d'actions héroïques qui ont été avantageuses à la société, qui l'ont sauvée d'un péril éminent, qui ont augmenté sa puissance, son crédit, son industrie. A ces titres croyez-vous que la société ne doive pas à la noblesse des préférences sur le commun des hommes qui la composent?

LE ROTURIER.

Sans doute la ſociété doit une récompenſe au mérite diſtingué, aux citoyens qui la ſervent avec ce zele & cette vertu dont le commun des hommes n'eſt pas capable; mais cette récompenſe, dont le prix ne ſauroit être trop proportionné à celui des ſervices qu'elle reçoit, ne peut être juſtement appliquée qu'au ſeul individu qui l'a méritée; & ſi la nobleſſe devient pour lui un titre aſſez flatteur pour qu'il le préfere à toute autre récompenſe, on ne doit pas héſiter à le lui conférer, pourvu qu'uniquement réſervé à ſa perſonne, la nobleſſe ne puiſſe paſſer à ſa poſtérité; alors elle lui vaudra de la part de ſes concitoyens, témoins & jouiſſants du fruit de ſes belles actions, un hommage pur que perſonne ne ſera en droit de lui envier; mais ſi vous prétendez faire profiter ſa poſtérité des honneurs que la ſociété lui a juſtement conférés, vous commettrez deux injuſtices bien inconſéquentes : la premiere, en récompenſant des perſonnes qui n'ont rien mérité; la ſeconde, en obligeant les générations futures à acquitter pour vous une dette à laquelle elles ne peuvent être juſtement engagées, dette d'autant plus dure pour elles, que vous les forcez à un hommage qu'il vous fut doux de rendre au mérite, & qu'elles ne rendront qu'à la vanité & à l'orgueil.

LE NOBLE.

Je ſens toute la force de votre argument contre

la nobleſſe tranſmiſſible ; cependant, ſi d'un côté elle paroît abuſive, elle en a d'autres du moins qui lui ſont plus favorables & qui pourroient la rendre moins inutile & moins injuſte que vous ne la préſentez. N'eſt-il pas vrai que tous les hommes conſervent pour leurs enfants un vif penchant qui les porte à ſe ſacrifier pour leur avancement ? Si vous conférez au pere un titre honorifique qu'il ne puiſſe tranſmettre à ſa famille, n'émoufferez-vous pas en lui un des principaux aiguillons qui le porte à la vertu & aux belles actions ?

Le Roturier.

L'objection que vous me faites ſeroit peut-être fondée, s'il n'étoit pas prouvé que la nobleſſe héréditaire eſt un vice dans l'état, qui nuit toujours à ſon gouvernement. Faut-il donc, pour le prix d'une action dont l'avantage n'eſt ſouvent que momentané, accorder une récompenſe qui bientôt deviendra le germe d'une infinité de maux dont la ſociété ſera conſtamment grevée ; une récompenſe qui ſera pour elle un fardeau dont le poids s'aggravera de jour en jour ſur les générations futures ; une récompenſe dont le prix eſt infiniment moins précieux pour celui qui l'a méritée, que pour ſa poſtérité, qui a l'avantage de voir croître ſur ſa tête les honneurs & les diſtinctions, auxquels elle n'a d'autre droit que celui qu'elle reçoit d'une naiſſance que le haſard lui donne ?

D'ailleurs, ſi l'on conſidere la nobleſſe comme une récompenſe capable de porter les hommes à la vertu, d'exciter leur courage & de les inviter aux belles actions, ce motif, tout puiſſant qu'il puiſſe être, devient nul pour tous ceux à qui la nobleſſe eſt tranſmiſe par la naiſſance. La ſociété n'a plus à offrir à ceux-ci que des récompenſes pécuniaires, qui, trop au-deſſous du prix que les grandes ames attachent à l'honneur, ſont par conſéquent peu faites pour remplir le vœu qu'elle ſe propoſe : l'état perd donc à l'égard du corps de la nobleſſe un des moyens le plus ſûr & le moins diſpendieux de faire concourir le génie, les talents & le courage à ſa proſpérité & à ſa défenſe : ne pouvant plus récompenſer cette nobleſſe que par des penſions & des places lucratives, il eſt obligé d'épuiſer ſes finances pour ſatisfaire la cupidité de cet ordre, & ôte à celui du tiers juſqu'à l'eſpoir de jamais rien obtenir de lui qui ſoit digne de récompenſer les grandes vertus & les grands talents; car la nouvelle nobleſſe que l'état peut conférer au Roturier, devient pour lui un titre ſi mince, comparé à celui que le préjugé attache à l'ancienne nobleſſe, & celle-ci mépriſe ſi ſouvrainement l'autre, qu'en vérité, pour un homme qui a des ſentiments, la nouvelle nobleſſe doit lui paroître plutôt un objet de ridicule, qu'un titre d'honneur.

C'eſt encore un des grands vices que la nobleſſe héréditaire a introduits dans la ſociété, d'avoir avili ce titre honorifique dans la perſonne

même qui l'a mérité, en le transmettant sous son plus beau lustre, à celle qui n'a rien fait pour l'obtenir.

Il ne manquoit plus à notre gouvernement, pour détruire tous les bons effets qu'il eût pu tirer de cet aiguillon d'honneur, dont la noblesse étoit capable de solliciter les grandes ames, qu'après l'avoir rendue héréditaire, il la rendît vénale, & la livrât à la société comme un objet de commerce dont l'homme le plus vil pût se décorer, ainsi qu'on se décore d'un habit qu'on achete chez le drapier; & c'est ce qu'il a fait, au grand scandale de notre monarchie. Aujourd'hui plus des deux tiers de la noblesse françoise n'ont dans leurs archives d'autres titres que l'expédition du contrat de vente des charges qui ont ennoblis leurs ancêtres, & ce titre qui plus souvent a été le fruit de l'avarice, de l'usure, ou de la friponnerie, que celui d'un bien honnêtement acquis, donne le droit à un homme de mépriser son semblable, & de le regarder comme son inférieur, quelque mérite qu'il puisse avoir au-dessus de lui.

Le Noble.

Vous traitez si bien la noblesse, que vous me feriez presque regretter de lui appartenir; cependant vos raisonnements, je l'avoue, me paroissent si forts, que j'ai peine à comprendre comment les hommes ont pu si long-temps en-

cenſer cette prétendue chimere; comment un auteur tel que Monteſquieu en a pu faire le ſoutien de la monarchie; cet homme qui a été le flambeau de ſon ſiecle, ſe ſeroit-il trompé ſi groſſiérement ſur un objet de politique auſſi important? J'aime à croire qu'il n'a pas haſardé cette propoſition, ſans avoir mûrement examiné tous les reſſorts qui concourent à maintenir le gouvernement monarchique dans ce juſte équilibre, entre le pouvoir légiſlatif & le pouvoir exécutif, qui ſeul conſtitue l'eſſence d'une vraie monarchie, & ſans lequel ce gouvernement deviendroit néceſſairement deſpotique ou ariſtocratique.

LE ROTURIER.

Monteſquieu fut un homme de génie qui ne fut pas toujours exempt de préjugés, & celui de la nobleſſe dut lui paroître d'autant moins abſurde, qu'il jouiſſoit lui-même de toutes les prérogatives de cet ordre. On eſt peu tenté d'examiner la validité d'un titre qui nous confere des avantages auſſi précieux dans la ſociété. D'ailleurs, ſon aſſertion ſur la nobleſſe n'eſt pas la ſeule erreur qu'on ait à reprocher à cet auteur eſtimable par tant d'endroits. La philoſophie étoit encore au berceau dans le ſiecle de Monteſquieu; il n'eſt pas étonnant que, privé des lumieres qu'elle a répandues ſur la politique, il ait traité cette ſcience d'une maniere ſi imparfaite. Rouſſeau, Voltaire & pluſieurs auteurs modernes ont relevé dans ſes ouvrages une infinité d'erreurs qui avoient

échappées

échappées aux critiques de ſon temps. Pour moi, à qui il ſieroit peu de s'ériger en cenſeur d'un homme tel que Monteſquieu, je me bornai à vous prouver, comme je vous l'ai promis, que la nobleſſe, loin d'être le ſoutien de la monarchie, ne ſert au contraire qu'à en accélérer la ruine.

LE NOBLE.

Je n'attends plus que cette preuve pour me rendre, & renoncer à un titre dont je croyois juſtement jouir, ſans que perſonne eût le droit de le méconnoître, & encore moins celui de s'en plaindre.

LE ROTURIER.

Pour procéder plus méthodiquement à cette preuve, je dois revenir aux premiers éléments de ma theſe, dont je me ſuis écarté pour répondre aux différentes objections que vous m'avez faites; & comme je ſuis convenu avec vous de n'établir cette preuve que ſur des principes dont vous aurez reconnu la ſolidité, vous voudrez bien les admettre ou les rejeter à meſure que je les propoſerai.

LE NOBLE.

Je vous promets de le faire de la meilleure foi poſſible.

LE ROTURIER.

Quel objet ont eu les hommes, lorſque, réunis en ſociété, ils ſe ſont ſoumis à des loix ? N'eſt-ce pas celui d'obtenir, ſous la protection de ces loix, tous les avantages qu'un bon gouvernement pouvoit leur procurer ? S'ils ſe ſont trompés ſi ſouvent ſur le choix de ce gouvernement, ç'a été plutôt l'effet de leur ignorance, que celui de leur volonté, qui ne put jamais varier à cet égard.

LE NOBLE.

Croyez-vous que les hommes aient toujours été les maîtres de ce choix ?

LE ROTURIER.

Non ſans doute; mais quoique rarement on les en ait laiſſés jouir, il n'eſt pas moins pour eux un droit impreſcriptible, que la force & la violence ne ſauroient anéantir.

LE NOBLE.

Je conviens de ce principe.

LE ROTURIER.

D'après ce principe, dont vous voulez bien convenir, une nation a donc le droit de choiſir

la forme de gouvernement qui lui convient le mieux, & quand elle l'a une fois adoptée, elle a auſſi celui de la maintenir dans toute ſon intégrité, de réformer les abus qui pourroient s'y être gliſſés, & de ſe garantir de ceux dont elle ſe croiroit menacée.

LE NOBLE.

Je vois où vous voulez en venir.

LE ROTURIER.

Je ſuis cependant encore bien éloigné de ma concluſion; daignez donc m'entendre avant de la prévenir.

Dites-moi ſi, dans la monarchie, le pouvoir exécutif n'appartient pas à un ſeul homme qui eſt le monarque, & le pouvoir légiſlatif à la nation collectivement priſe.

LE NOBLE.

C'eſt ainſi que j'ai vu toujours définir la monarchie.

LE ROTURIER.

Si le pouvoir exécutif ne peut être diviſé dans la monarchie, & réparti ſur pluſieurs têtes, celui légiſlatif ne peut auſſi être partagé entre les membres qui compoſent la nation, c'eſt-à-

dire, qu'il ne peut appartenir à aucun corps particulier, à aucun des ſujets de l'état individuellement, mais à tous réunis.

LE NOBLE.

C'eſt ce qui vous reſte à prouver.

LE ROTURIER.

Auſſi vais-je le faire, ſi vous daignez m'écouter.

Pour maintenir un juſte équilibre entre les deux pouvoirs qui conſtituent la monarchie, pour prévenir les entrepriſes que l'un pourroit faire ſur l'autre, il faut que chacun d'eux trouve une réſiſtance invincible à s'écarter des bornes qui leur ſont preſcrites; cependant le pouvoir exécutif à qui toutes les forces de l'état ſont néceſſairement confiées, peut être tenté de les appliquer à ſubjuger la nation, & à lui enlever ſucceſſivement tous ſes droits. Il faut donc que la nation tienne toujours toutes ſes forces réunies pour s'oppoſer aux entrepriſes du pouvoir exécutif; ce qu'elle ne pourra faire lorſqu'elle ſera diviſée.

La force d'une nation contre ſon monarque ne doit jamais être que paſſive, c'eſt-à-dire, qu'elle ne doit lui réſiſter que par la négation conſtante & inébranlable des avantages & des prérogatives qu'il prétend s'arroger à ſon préjudice. Cette force devient invincible tant qu'elle

eſt le produit de la volonté générale ; mais ſi elle vient à ſe diviſer, alors elle perd de ſon énergie en raiſon de ſa diviſion. Il réſulte de ces principes, que plus l'état comportera de différents ordres, ayant chacun des intérêts différents, plus la volonté générale ſera diviſée ; & moins elle aura de force à oppoſer contre les entrepriſes du monarque, & plus celui-ci acquerra d'aſcendant ſur elle.

Il peut encore arriver, comme notre gouvernement en a ſouvent donné des exemples, qu'un des ordres de l'état venant à prendre ſur les autres trop d'aſcendant, profite de la foibleſſe du monarque pour lui ravir une partie de ſes droits, & parvienne à changer par ce moyen la monarchie en un état mixte, qui, tenant de la monarchie & de l'ariſtocratie, formera le gouvernement le plus abſurde, & en même temps le plus malheureux pour une nation, qui puiſſe exiſter. Les diviſions, les guerres inteſtines que ce gouvernement ne ceſſe de fomenter, ne peuvent manquer de le faire bientôt tomber dans l'anarchie, ou de réduire la nation ſous le joug du deſpotiſme, qui eſt encore moins dur pour les peuples que celui dont je viens de parler.

Tels ſont les dangereux effets de différents ordres qui compoſent une nation ſous le gouvernement monarchique ; l'hiſtoire de France va nous en confirmer la vérité.

Sous la premiere race de nos rois, la nation

ne contenoit dans ſon ſein qu'un ſeul ordre de citoyens, qu'on nommoit les Francs ; ils éliſoient un chef qui étoit leur monarque, & qui les gouvernoit ſelon les loix & les uſages qu'ils avoient établis entre eux. Si alors ils euſſent été inſtruits en politique comme nous le ſommes aujourd'hui, il eſt à préſumer qu'ils n'euſſent jamais ſouffert les changements que l'ambition & l'intérêt particulier de quelques hommes puiſſants, introduiſirent dans la monarchie.

Bientôt ceux à qui le monarque étoit obligé de confier ſon autorité pour maintenir l'ordre & rendre la juſtice dans les provinces, s'approprierent des titres qui ne leur étoient conférés que par commiſſion, & les rendirent héréditaires dans leur famille. Cette innovation, en introduiſant le regne monſtrueux de la féodalité, ſous lequel le peuple François a gémi ſi long-temps, devint auſſi le principe & l'origine de la nobleſſe qui avoit été inconnue juſqu'alors parmi les Francs.

Sans cette malheureuſe innovation, la monarchie Françoiſe ſeroit parvenue juſqu'à nous dans toute ſon intégrité, & nous jouirions aujourd'hui de tous les avantages que ce gouvernement eſt capable de procurer à une nation, & nous ne verrions pas parmi nous un ordre de citoyens qui ne dut ſon origine qu'à des uſurpateurs, à des ſujets rebelles à leur prince, qui jeterent la France dans l'état le plus déplorable, ſe pavaner des prétendus ſervices qu'ils

ont rendus ; pour exiger du gouvernement tous les honneurs , toutes les préférences qu'il ne doit qu'à ceux qui ont bien mérité auprès de lui.

La profonde ignorance de nos ancêtres en politique , ne leur permit pas de prévoir les malheureuſes ſuites de cette uſurpation , & ce ne fut qu'après avoir éprouvé tous les maux que le regne féodal aggrava ſur leurs têtes , qu'ils dûrent reconnoître leur faute.

La nation gémit long-temps ſous ce gouvernement barbare & deſtructeur de toute félicité publique , & le monarque avili ſeroit encore ſous ſa tutelle , ſans le ſecours des communes qui ſe joignirent à lui pour abaiſſer l'autorité uſurpée des ſeigneurs féodaux. Ceux-ci combattirent long-temps pour ſoutenir une autorité qu'ils voyoient à regret s'échapper de leurs mains ; mais malheureuſemeut ils en retinrent toujours aſſez pour conſerver dans l'état une conſidération qui accoutuma la nation à les regarder comme une claſſe diſtinguée du peuple , & c'eſt cette diſtinction qui introduiſit dans la monarchie un nouvel ordre qui n'avoit point exiſté avant le regne féodal.

Ce nouvel ordre qui n'a ceſſé & ne ceſſera jamais de s'arroger des prérogatives & des privileges au préjudice de la nation , qui , déchu de ſon autorité féodale , en conſerve encore les maximes & les injuſtes prétentions , ſe prétend aujourd'hui le ſoutien de la monarchie ; tandis

que l'hiſtoire nous apprend qu'il en a été dès ſon origine l'ennemi & le deſtructeur ; tandis que, ſous différents regnes, on l'a vu exciter dans l'état des troubles & des guerres civiles, qui n'avoient d'autre objet que celui de remettre le gouvernement ſous cette autorité féodale qu'il regrette encore.

La conſpiration qui, ſous Henri IV, coûta la tête à Biron, n'avoit pas d'autre motif que celui de partager la France entre les grands ſeigneurs, & réduire ce royaume en principauté à l'inſtar du corps Germanique.

Quand, ſous le miniſtere de Richelieu, ils eurent perdu tout eſpoir de rétablir leur autorité au préjudice de celle du monarque, on les vit alors ſe ranger de ſon parti ; & changeant tout-à-coup de politique, ils devinrent les plus zélés partiſans du deſpotiſme dont Richelieu avoit jeté les premiers fondements. Ils ne rougirent point de devenir les premiers eſclaves de l'état, & de vendre leur liberté au prix des graces, des penſions & des faveurs dont on amorça leur vile cupidité ; & c'eſt ainſi que l'ordre de la nobleſſe a toujours été en France le ſoutien de la monarchie.

LE NOBLE.

Je ſuis forcé de convenir que tels ont été pendant long-temps l'eſprit & la politique de la nobleſſe, & ſur-tout de celle du premier ordre

mais aujourd'hui elle a une façon de penser bien différente ; sa conduite dans les assemblées qui ont été tenues pour les états généraux, en est une preuve certaine. Elle renonce à ses privileges pécuniaires ; elle demande une constitution qui assure à tous les sujets de l'état la propriété de leurs biens & la liberté de leurs personnes : son vœu à cet égard n'est-il pas celui de toute la nation ?

Le Roturier.

Sans doute elle forme avec toute la nation les vœux dont elle partage tous les avantages ; la liberté personnelle, la propriété de ses biens lui sont pour le moins aussi cheres qu'au tiers état. Mais en renonçant à ses privileges pécuniaires dont elle fait tant valoir le sacrifice, quel orgueil ne montre-t-elle pas dans ses prétentions à tous les honneurs, à toutes les places distinguées & lucratives dont elle prétend exclure le tiers ? Croyez-vous que celui-ci n'ait aucun droit aux distinctions que la noblesse prétend s'arroger exclusivement ? Croyez-vous qu'il puisse se voir ainsi humilié, sans réclamer à cet égard la justice qui lui est due, sans conserver contre l'ordre qui la lui dénie, un juste ressentiment ?

Quelle confiance, quel accord, quelle réunion d'avis & de volonté peut-on espérer entre deux corps ainsi divisés ? Cependant, c'est dans cet accord, dans cette réunion d'avis & de volonté qu'une nation trouve, comme je l'ai déja

fait voir, toute l'énergie & toute la force qui lui sont nécessaires pour maintenir sa liberté, & la défendre victorieusement contre les attentats du pouvoir exécutif. Sans cette réunion, on ne parviendra jamais à obtenir une constitution solide; sans cette réunion, la nation sera toujours le jouet, ou plutôt la victime des différents intérêts qu'elle laisse mal-à-propos régner parmi ses membres. Le ministere saura toujours dans un temps ou dans un autre profiter de la mésintelligence qui regne naturellement dans un état composé de plusieurs ordres; & lors même qu'il les trouveroit réunis, il lui sera toujours facile de les diviser, en favorisant l'un au préjudice de l'autre; d'où j'ai droit de conclure, qu'un peuple ne sauroit conserver sa liberté & jouir pleinement des avantages du gouvernement monarchique, qu'en se tenant réuni en un seul corps, afin de n'avoir qu'une volonté & qu'un même intérêt dans toutes les affaires publiques : alors on verra régner entre le pouvoir exécutif & le pouvoir législatif, cette heureuse harmonie d'où découle le bonheur d'une nation & la prospérité d'un état; alors on verra ces deux pouvoirs constamment maintenus dans les justes bornes que prescrit à chacun d'eux un gouvernement véritablement monarchique.

LE NOBLE.

D'accord avec vous sur tous les principes que vous venez d'établir pour prouver ce dont

je ne me ſerois jamais douté, que la nobleſſe ne peut former un ordre dans la monarchie, ſans nuire à ſon gouvernement; je voudrois à préſent que vous m'appriſſiez comment une ſociété pourroit exiſter dans cette parfaite égalité que vous paroiſſez exiger parmi tous ſes membres; comment, par exemple, avec les mêmes prétentions de la part d'un chacun, la ſubordination qu'exige néceſſairement le bon ordre, pourroit être obſervée dans un gouvernement organiſé à votre maniere.

Le Roturier.

Vous m'interprétez mal, ſi vous penſez que je veuille n'admettre dans un état aucune diſtinction parmi les membres qui le compoſent: quoique les hommes naiſſent tous égaux, quoiqu'ils apportent tous les mêmes droits dans la ſociété où les place leur naiſſance, les diſtinctions, les honneurs & les récompenſes n'appartiennent qu'à ceux que leurs talents, leurs vertus & leurs belles actions en ont rendu dignes; il ſuffit que le chemin qui y conduit leur ſoit ouvert à tous, pour que perſonne ne ſoit en droit de ſe plaindre d'être privé de ce qu'il étoit en ſon pouvoir d'obtenir. Si le défaut de talents les laiſſe dans la claſſe commune, c'eſt la nature & non la ſociété qui les y retient; ils n'ont par conſéquent rien à reprocher à celle-ci.

La nature, comme je l'ai déja dit, n'a pas

donné à tous les hommes le même génie, les mêmes talents ; elle ne leur a pas distribué également les facultés corporelles & intellectuelles : les uns sont actifs & vigilants, les autres lâches & paresseux ; les uns sont doués d'un esprit transcendant, tandis que d'autres jouissent à peine du sens commun. De plus, l'homme est un être libre, susceptible de se perfectionner & de se dégrader, ce qui le distingue de la brute, qu'on sait être esclave de son instinct, & par conséquent dans l'impuissance de s'améliorer ni de se détériorer. L'éducation que les hommes reçoivent doit donc beaucoup contribuer à mettre entre eux de la différence par le degré de perfection ou d'imperfection qu'elle peut leur faire acquérir ; elle développe dans les uns des talents qu'elle laisse enfouis dans les autres ; c'est le plus souvent au vice d'éducation que le plus grand nombre des hommes doit le peu de talents dont ils sont pourvus, & leur inhabilité dans toutes les choses qui tiennent à l'exercice de l'esprit, du goût & du jugement. La bonne éducation demande des soins assidus que tous les peres n'ont pas le moyen de procurer à leurs enfants. Ceux, par exemple, qui n'ont d'autre ressource pour vivre que le salaire de leur travail journalier, sont forcés de borner l'instruction de leurs enfants à celle qu'ils ont reçue eux-mêmes ; & ce sont heureusement ceux qui composent la classe la plus nombreuse de la société. Je dis *heureusement*, parce que les services qu'on reçoit de cette classe, quoique

moins précieux en apparence, ſont cependant les plus utiles à la ſociété; mais comme ils exigent dans ceux qui les rendent moins de talents, il ſuffit au gouvernement de les rendre heureux dans leur état, pour s'acquitter envers eux.

Ceux qu'une laborieuſe induſtrie a enrichis, ont acquis des moyens de ſe diſtinguer & de ſortir de la claſſe dont nous venons de parler, non par rapport à leurs richeſſes qui ne ſont honorées que dans les états corrompus; mais par rapport, comme je le viens de dire, aux moyens qu'elles leur procurent de ſe perfectionner par une bonne éducation, & de devenir propres à remplir des emplois plus diſtingués dans la ſociété. Il en eſt une infinité de ces emplois qui, à raiſon de leur utilité, de leur importance & de la nobleſſe de leurs fonctions, ſont plus ou moins honorables, & qui doivent néceſſairement faire rejaillir ſur les perſonnes qui les exercent, la conſidération & l'eſtime que la ſociété attache à ces places, ſur-tout lorſqu'elles ſont remplies dignement.

Vous voyez que dans la ſociété, les hommes ont naturellement aſſez de moyens de diſtinctions, & qu'il ſuffit au gouvernement d'avoir à les diſtribuer au mérite, ſans contracter l'injuſte obligation de les diſpenſer excluſivement à un titre auſſi chimérique que celui de la nobleſſe héréditaire, qui n'ajoute certainement rien au talent de celui qui en eſt revêtu.

Le digne magiſtrat, le brave officier, l'homme exerçant un talent diſtingué, feront toujours, ſans le ſecours de la nobleſſe, reſpectés & conſidérés dans la ſociété, & jamais confondus avec ceux qui exercent des emplois inférieurs.

LE NOBLE.

Je n'ai plus rien à objecter contre vos principes; ils paroiſſent d'une vérité ſi frappante, qu'il faudroit être de bien mauvaiſe foi pour les méconnoître; pour moi je me rends à leur évidence, & j'abjure pour jamais mes huit quartiers & les faux préjugés qui m'ont ſi longtemps aveuglé; je reconnois bien ſincérement que la nobleſſe eſt une fauſſe divinité, du culte de laquelle il eſt important de détourner les hommes, pour les ramener à celui de la vertu, dont, dès ce jour, je me déclare l'apôtre le plus zélé.

LE ROTURIER.

Je me ferois gloire de cette converſion, ſi elle n'étoit pas plutôt le fruit de votre bon diſcernement, que de mon habileté à combattre les faux préjugés dont vous avez été bercé dès votre enfance; & puiſque vous voulez bien vous rendre, nous terminerons notre entretien ſur cet objet qui n'eſt pas épuiſé, nous réſervant cependant d'y revenir toutes les fois qu'il plaira aux partiſans du faux culte que vous abjurez, de nous propoſer de nouveaux motifs de leur aveugle obſtination.

LE NOBLE CONVERTI.

Plût à Dieu que, comme un ſecond St Paul, j'euſſe reçu avec ma converſion le don de perſuader, j'irois de ce pas prêcher à tous mes freres les vérités dont vous venez de me convaincre, & combattre l'erreur dans laquelle la vanité & l'orgueil les retiennent obſtinément.

LE ROTURIER.

Je loue votre zele, ſans cependant l'approuver, pour opérer le miracle que vous projetez. St. Paul lui-même eût vainement employé l'éloquence divine dont ſon maître l'avoit doué. Attendez ce prodige du temps, il fut toujours le deſtructeur du menſonge & de l'erreur; ſa faux tranchante n'épargne rien, que la vérité qui, comme lui, eſt éternelle.

LE NOBLE CONVERTI.

Mais en attendant que nous recevions du temps cet important ſervice, il faut donc laiſſer une nation ſi digne d'être heureuſe, s'épuiſer ſous le joug d'un gouvernement barbare, qui entretient dans le ſein de ſes peuples des germes de diviſion, de haine & de jalouſie, au lieu de cette cordiale union qui nous feroit tous concourir à opérer le bonheur que nous deſirons, & que nous n'atteindrons jamais, faute de nous entendre & de nous réunir ſous les mêmes drapeaux.

653

LE ROTURIER.

Cette réunion n'eſt peut-être pas auſſi éloignée que vous le penſez; la vérité marche, il eſt vrai, parmi nous à pas lents, parce qu'elle trouve beaucoup d'obſtacles ſur ſa route; c'eſt aux bons eſprits à accélérer ſa marche, en écartant ces obſtacles; vous conviendrez que ſur cette beſogne les auteurs de ce ſiecle n'ont pas reſtés oiſifs. Attendons donc avec patience l'heureux fruit de leurs travaux; & ſi nous n'avons pas le bonheur de le cueillir nous-mêmes, nous avons du moins le doux eſpoir que nos enfants, qui nous ſont chers, en feront leur profit.

FIN.